



Un deuxième appel de projets pour soutenir la restauration des biens patrimoniaux

Rivière-du-Loup, le 12 juillet 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup annonce un 2^e appel de projets pour son *Programme d'aide à la restauration patrimoniale* lancé en février dernier.

L'objectif de celui-ci est de stimuler la restauration et la réhabilitation des édifices anciens résidentiels et commerciaux, encadrés par une réglementation particulière touchant la conservation de l'architecture traditionnelle. Les secteurs visés sont principalement la rue Lafontaine, le Vieux Rivière-du-Loup, les sites du patrimoine religieux et le site du patrimoine du Vieux Saint-Patrice.

Le nouvel appel est rendu possible par l'abandon de quelques projets s'étant qualifiés en première ronde, la plupart en raison de la hausse des coûts des matériaux, ce qui laisse des sommes disponibles au programme. La date limite pour soumettre un dossier est fixée au 13 septembre.

Les propriétaires qui désirent faire une demande peuvent télécharger les documents sur le site web de la Ville, au VilleRDL.ca, sous *Services puis programmes*. Afin de s'assurer de leur admissibilité ou obtenir des conseils de planification, de l'accompagnement est en outre offert au Service de l'urbanisme, au 418 867-6699 ou à urbanisme@villerdL.ca.

Les propriétaires peuvent également consulter la section du www.infopatrimoine.ca consacrée à la restauration patrimoniale. Des fiches thématiques proposent des informations sur les styles architecturaux, les différentes ouvertures, les revêtements de toiture en tôle de type traditionnel sans oublier les lambris en bois. Une véritable référence pour toute personne ayant un projet de rénovation patrimoniale en tête!

- 30 -

Sources : Julie Martin, gestionnaire des programmes culturels et patrimoniaux
Service loisirs, culture et communautaire

Service des communications | 418 867-6611

